

CAPA SAPVER

APPRENDRE UN MÉTIER
OBTENIR UN DIPLÔME !



Ce CAP agricole forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente en espace rural, pour travailler dans des magasins traditionnels, des supermarchés de proximité, des supérettes ou certains commerces, qui exercent des activités de services, comme les pharmacies, les salons de coiffure, La Poste ou encore les banques et assurances. Ils travaillent

aussi dans les halles, sur les marchés et les lieux de tourisme (chambre d'hôtes etc.)

Dans le secteur des services aux personnes, le professionnel intervient auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes. Il est employé au sein de diverses structures publiques ou privées, à domicile ou dans des structures collectives d'hébergement (de type maisons de retraite, EPHAD, foyer-logement...) ainsi que dans des garderies, établissements scolaires, hôpitaux de jour...

Laura,
ancienne élève
de CAPA



J'ai obtenu mon CAPA SAPVER il y a 2 ans. Pendant mes 2 ans de formation, j'ai réalisé plusieurs stages. Le premier s'est déroulé dans un micro crèche. Ce qui m'a plu, c'est le lien que j'ai eu avec les enfants, je m'y suis beaucoup attachée. Ensuite, j'ai effectué un stage chez une fleuriste. J'ai énormément apprécié et cela m'a beaucoup intéressée : rencontrer beaucoup de gens, les clients, les parents des enfants... Quand je pense à mon avenir professionnel, j'envisage de travailler auprès des personnes âgées en EHPAD. J'adore créer des liens avec les personnes et discuter de leurs expériences de la vie, j'aime beaucoup apprendre des autres. » Depuis, Laura est en BAC PRO SAPAT.

QUELS EMPLOYEURS ?

Dans les structures de vente (vente directe de produits à la ferme, marchés locaux, petites hôtellerie), Boutique de prêts à porter, de décoration, librairie. SAP, écoles maternelles, crèches, EHPAD, Association d'aide à domicile...

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

- Être âgé de moins de 30 (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé).
- Aucun niveau scolaire n'est exigé
- Après une 3ème générale, professionnelle, SEGPA ou prépa métiers

LE CONTENU DE LA FORMATION



- MP1** : Economie d'entreprise
- MP2** : Communication professionnelle
- MP3** : Techniques des services aux personnes
- MP4** : Technique de vente

Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- ✓ Information collective
- ✓ Entretien individuel
- ✓ Atelier CV et lettre de motivation
- ✓ Simulation d'entretien d'embauche
- ✓ Positionnement sur des offres collectées



2 ans
de formation
1505 H D'ENSEIGNEMENT

1^{ère} année

20 semaines de formation théorique

28 semaines chez l'employeur

4 semaines stage hors employeur

2^{ème} année

23 semaines de formation théorique

26 semaines chez l'employeur

2 semaines stage hors employeur

